

Edité le : 09/01/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE VERFEUIL

PLACE JEAN MARCEL
30630 VERFEUIL

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE21-1340	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD
Identification échantillon :	LSE2101-14760-1	N° Prélèvement :	00144994
N° Analyse :	00146082		
Nature :	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	VERFEUIL	Code PSV :	000000477
Localisation exacte :	MAIRIE		
Dept et commune :	30 VERFEUIL		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,2318914100	Y :	4,4664055600
UGE :	0233 - VERFEUIL		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE VERFEUIL MAIRIE DE VERFEUIL 30630 VERFEUIL	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	VERFEUIL	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 06/01/2021 à 08h48 Réception au laboratoire le 06/01/2021 à 14h41 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000431
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 06/01/2021 à 17h23

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'eau	10.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode Interne M_EZ008 v3		25 #
pH sur le terrain	6.9	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	0.41	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	0.45	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Bioxyde de chlore	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode Interne M_EZ013		
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0 #
Escherichia coli (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0	#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	0 Chlore	-	Qualitative			
Saveur	0 Chlore	-	Qualitative			
Couleur	0	-	Qualitative			
Turbidité	0.34	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027		2 #
Analyses physicochimiques						
<i>Analyses physicochimiques de base</i>						
Conductivité électrique brute à 25°C	624	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100 #
Cations						
Ammonium	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10 #

11D1@ ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Jean-christophe D'OLIVEIRA
Directeur Qualité

